

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 24 MARS 2022 A 19H00 EN VISIOCONFERENCE ET PRESENTIEL

L'an 2022 et le 24 mars à dix-neuf heures,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Stéphane Mangiavacca, Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Véronique Barrau est secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont été convogués le 16 mars 2022.

Les documents suivants ont été remis aux administrateurs :

- L'ordre du jour du CA
- Projet de PV du CA du 20 janvier 2022
- Tableau des fonctions régaliennes et des commissions
- Rétroplanning AG 2022
- Cumul des cotisations au 28 février 2022

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion en visioconférence.

Sont présents :

Stéphane MANGIAVACCA, président
Gabrielle MENARD, vice-présidente
Arthur GODART, vice-président
Nicolas VALETTE, trésorier
Véronique BARRAU, secrétaire
Massinissa AIT GHERBI, Nicolas BERNARD, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent
COURDAVAULT, Loann FRAILLON, Antoine GAYMARD, Emmanuelle GUYOT, Philippe LE SAUX,
Serge VIGIER, Pierre ZIGRAND, administrateurs
Yves DURAND, Bruno SEZNEC, membres associés
Patrick BOUZENOT, délégué général,
Martine BILLAND, assistante
Clarisse PENARD, alternance Communication

Sont excusés :

Laurent BORNE, Laurent DUGAS, Ghislain GREVY, Romain TOESCA, administrateurs Jérôme CARRUS, membre associé

Sont absents:

Nicolas-Max NEROME, vice-président Marie-Céline BURLATS, Géraud-Loup DIOGO, Véronique DUCRUET Jean-François TURON, administrateurs Philippe BOULET, Amélie LONGERE, membres associés

Le quorum est atteint.

Société Amicale Anciens Elèves Ecole des Mines de Saint-Etienne Association loi 1901 Reconnue d'utilité publique

Réseau international et solidarité depuis 1867 MINES Saint-Etienne ALUMNI 158 Cours Fauriel CS 62362 42023 SAINT ETIENNE Cédex2 ☎ 04 77 42 00 96 mines.saint-etienne.alumni@emse.fr



Le Président ouvre la séance à 19h00 et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 20 janvier 2022
- 2/ Association
- 3/ L'Ecole
- 4/ Point délégation générale

Compte Rendu

1/Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 20 janvier 2022 Le procès-verbal du Conseil d'administration du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité après modification pour prise en compte de Laurence Berthelot-Maruzzi et Loann Fraillon comme membres du Bureau de l'association.

2/ Association

 Budget : arrêté des comptes 2021 et prévisions 2022
 Nicolas Valette précise qu'il ne sera pas en mesure de présenter un prévisionnel des comptes de 2022 ce jour mais que cette présentation sera faite au prochain Conseil d'administration de mai.

L'arrêté des comptes 2021

Il présente le projet d'arrêté des comptes 2021 et souligne les points suivants :

- Les comptes de l'association sont fortement impactés par le rachat de la Maison des Elèves.
- Augmentation significative de la masse salariale : Clarisse Pénard à temps plein sur toute l'année contrairement à l'année dernière. Les employés ont bénéficié de primes (PEPA notamment).
- Présentation avec une répartition par activité étant entendu que l'activité locative est soumise à l'impôt (vérification en cours).

Il est nécessaire de faire une allocation logique et raisonnable des charges entre les 2 activités. Aujourd'hui la redevance payée par l'AGME couvre les remboursements d'emprunts de l'Amicale (à hauteur de 385k€ annuellement à date). Cela permet d'assurer une trésorerie suffisante à l'Amicale.

En comptabilité, comme c'était le cas pour la SA HLM, les immeubles sont amortis sur des durées plus longues que celles de remboursement des emprunts : le mode de calcul de la redevance génère un résultat comptable.

Suite à une question d'Yves Durand sur l'enjeu de l'impôt, Stéphane Mangiavacca précise que le montant de l'impôt pour 2022 serait de 24k€. Au vu des différents échanges, il est convenu de faire appel à un fiscaliste qui va travailler sur la répartition des charges et sur l'amortissement.

Nicolas Valette donne les principales hypothèses concernant le budget 2022 avec notamment une augmentation des salaires de 1,5% et le retour d'évènements en présentiel laissant peu de marge au niveau de l'activité associative dont le résultat est négatif. Cette situation interroge sur le renouvellement du contrat d'apprentissage.

Véronique Barrau met en avant le fait que communication est un point clé de l'Association et que le contrat de Clarisse a montré que nous avions besoin de compétences supplémentaires.

Nicolas Valette précise que Clarisse Pénard est en contrat jusqu'en septembre 2022. Les recettes actuelles liées aux cotisations sont de 162k€ dont :

- 1/2 sont consommés par la masse salariale chargée soit 80k€
- 60k€ par Intermines
- 20k€ redistribués pour des évènements élèves, école comme le WANA, le BDE... Stéphane Mangiavacca rappelle que le résultat d'exploitation présente un déficit de 12k€ proche de 10% des cotisations.

Serge Vigier s'interroge sur le mode de cotisation à vie qui pourrait donner une bouffée d'oxygène pour quelques années sur la trésorerie.

Stéphane Mangiavacca aimerait savoir si parmi les cotisants certains d'entre eux seraient prêts à donner plus, moyennant de services ou une reconnaissance particulière. Il souhaite que soit relancé le groupe de travail « Nouveau modèle de financement » avec Arthur Godart, Ghislain Grévy et Nicolas-Max Nérôme.

Il faudrait aussi s'interroger sur la possibilité de créer des évènements afin d'augmenter nos recettes comme le fait la Fondation Mines Télécom à travers des dîners de collecte de dons.

Autre éventualité : augmenter le montant de la cotisation qui n'a pas subi de hausse depuis plusieurs années.

Autre piste suggérée par Loann Fraillon suite aux réponses du questionnaire stratégie de communication : 100% des non cotisants ne connaissent pas les services proposés par Intermines. Par conséquent une communication accentuée sur Intermines pourrait éventuellement augmenter le nombre de cotisations.

Patrick Bouzenot souligne qu'il faut se pencher sur la situation actuelle des cotisations, son évolution depuis quelques années et ses perspectives dans le cadre des réflexions de la commission sur le nouveau mode de financement.

Si les nouveaux modes de financements sont abordés, il est important de voir avec Philippe Le Saux et Serge Vigier qui avaient réfléchi sur le sujet et de regarder ce que font les autres associations notamment sur le choix ou non de la cotisation à vie.

Le poids de la délégation générale et de la communication sont des sujets importants à approfondir au niveau du bureau.

Laurence Berthelot Maruzzi précise que le sujet de la délégation générale est un sujet sous contrôle.

Philippe Le Saux précise que la cotisation à vie est délicate à mettre en œuvre.

Il souligne qu'il manque certaines compétences au niveau de l'AGME et de l'Amicale : un profil communication au sein de l'Amicale et un contrôleur de gestion au sein de l'AGME. Aussi en terme de recrutement et de recherche de profil ne faudrait-il pas mutualiser les personnels et les compétences entre les deux entités ?

Par rapport aux autres associations qui tournent autour de 1,5 ETP, les postes administratifs représentent au niveau de l'Amicale 1,8 ETP. Au vu de la présentation comptable, pour Stéphane Mangiavacca il ne serait pas raisonnable d'augmenter les charges salariales de l'Amicale dans les conditions actuelles.

Pour Serge Vigier, il faudrait se donner une réserve en changeant le mode de cotisation au cas où il y aurait des changements importants dans les années à venir car il y a une réelle incertitude sur l'avenir de l'organisation au vu du contexte de l'IMT, Intermines...

Après échanges, les administrateurs décident collectivement que Loann Fraillon et Gabrielle Ménard se chargent du recrutement d'un nouvel alternant en communication à compter de septembre 2022.

Cotisations, état des lieux

Patrick Bouzenot précise qu'un rappel de cotisations a été fait courant mars et un prochain rappel concernant l'application de l'article 5 des statuts va être lancé courant avril ce qui nécessite une délibération du Conseil.

Il rappelle l'article 5 des statuts « la qualité de membre de l'association se perd pour une personne physique par la démission présentée par courrier et par radiation. Cette radiation doit être prononcée par le Conseil d'administration à une majorité au moins égale aux trois-quarts de ses membres présents ou représentés, en raison du non-paiement de la cotisation due pour l'année en cours... ».

Stéphane Mangiavacca soumet au vote la délibération que Patrick Bouzenot vient de nous énoncer sur l'article 5 des statuts :



Le Conseil d'administration décide que les adhérents de l'année 2021 qui n'auront pas renouvelé au 30 juin 2022 leur cotisation perdront leur qualité de membre adhérent de l'Association.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Patrick Bouzenot souligne ensuite la complexité de la cotisation sur les 10 dernières années avec notamment:

- Hausse du montant de la cotisation en 2013 de 10€ et le passage aux prélèvements avec une réduction de la cotisation de 20€
- Augmentation du montant des cotisations de 10k€
- Augmentation du nombre de cotisants de 23%
- Plus de 60 % de cotisants par prélèvements
- Le montant moven de la cotisation a donc baissé
- L'intégration des ISMIN n'a pas généré le succès espéré
- L'augmentation du nombre de jeunes diplômés cotisant en grande majorité par prélèvement
- Chaque année il v a environ une trentaine de cotisants qui arrêtent le prélèvement

Le point sur les cotisations plus précis pourra être fait lors du prochain Conseil d'administration avec l'enregistrement de tous les prélèvements et les cotisations des nouveaux diplômés.

- Commissions, avancement, plan d'action, orientations

Communication

Clarisse Pénard rappelle que le questionnaire sur la stratégie de communication est diffusé depuis une semaine. Actuellement 138 réponses obtenues, lancement de mailing, explication du processus sur les réseaux sociaux.

L'objectif est de diffuser le questionnaire jusqu'au 15 avril, puis d'analyser les données recueillies, avec la commission communication, Laurent Borne, Laurent Courdavault et Patrick Bouzenot de la délégation générale. Une première synthèse sera présentée au Conseil d'administration de juin, le but étant de présenter un plan d'action avant la mi-septembre, date du départ de Clarisse Pénard.

Suite à une demande de Véronique Barrau, appel à relancer auprès de notre promo pour avoir d'autres réponses, relances mailing, à travers la Newsletter.

Clarisse Pénard précise que l'objectif de ce questionnaire est d'avoir l'avis de tous les cotisants et non cotisants de toutes les générations.

Egalement en parallèle l'Ecole va relancer une campagne de communication envers les taupins : avec des interviews et vidéos à réaliser, dont les profils restent à définir et, qui peuvent être comme le souligne Antoine Gaymard, des profils atypiques.

Patrick Bouzenot intervient pour signaler que, suite à une réunion avec la direction des formations de l'Ecole et le service communication, il ne s'agira pas de profils atypiques mais bien de profils permettant d'illustrer la communication de l'Ecole vers les taupins.

Valorisation alumni (Antoine - 5 mn)

A ce jour, après discussion avec Emmanuelle Guyot, le groupe de travail va être lancé. Antoine Gaymard envisage d'utiliser les relais de promos, de répondre aux demandes de l'Ecole, de trouver des profils atypiques et de définir comment industrialiser les vidéos.

Redynamisation des promos

Patrick Bouzenot indique que des réunions de la commission ont lieu tous les 15 jours pour faire le point des contacts réalisés par chaque membre sur sa tranche de promos.

L'objectif donné est d'arriver à avoir une photo de la vie des promos mais il reste un travail important à réaliser.

5M | 4

Promotion de l'Ecole et des Diplômes

Yves Durand rappelle que la commission travaille actuellement avec Krzysztof Wolski pour les classements. Les données prises pour les classements nationaux sont tirées du rapport de la CTI. La prochaine réunion a été fixée le 7 juin avec Patrick Bouzenot, Krzysztof Wolski, Nicolas-Max Nérôme, Laurent Perier-Camby et Marc Roelens.

Patrick Bouzenot précise que l'une des actions, à court terme, est l'enquête insertion professionnelle lancée par la Conférence des Grandes Ecoles afin de récolter les réponses pour les 3 dernières années de diplômés. Pour augmenter le taux de réponses, l'Association s'est joint à l'Ecole pour faire des relances.

Loann Fraillon a interpellé les dernières promos ISMIN afin qu'elles répondent à cette enquête. Il en a profité pour identifier des relais de promo. L'Ecole organise des réunions de travail sur les contenus pédagogiques en impliquant les enseignants chercheurs et donc Loann Fraillon se demande comment nous, en tant qu'association on pourrait s'impliquer et/ou proposer davantage.

Arthur Godart précise qu'il a transmis aux Alumni via Facebook la présentation de la refonte du programme.

Yves Durand souligne que l'Ecole est très en retard pour l'international.

 Suivre les choix d'implantation et de rapprochement de l'Ecole - stratégie locale

Ce point n'est pas traité ce jour car il convient d'attendre l'arrivée du nouveau directeur.

- Maison des Elèves

o Budget en cours

Nicolas Bernard souligne l'augmentation des factures d'énergie avec une hausse de 50 k€ et donc un dépassement du coût de l'énergie de 80% par rapport à ce qui avait été prévu dans le contrat.

Véronique Barrau s'interroge sur les actions à menées vis-à-vis des élèves.

Yves Durand précise que ce point a été vu avec le directeur des formations, et une action « projet price » va être lancée pour impliquer les élèves car les économies d'énergie ne se feront qu'avec eux.

Philippe Le Saux souligne que d'autres postes vont subir des augmentations sur les mois à venir : fournitures et personnel.

Il informe les membres que l'AGME a reçu le dégrèvement de Taxe foncière pour un total de 110k€.

Philippe Le Saux a rencontré tous les salariés de l'AGME et à ce jour un veilleur de nuit a été licencié pour absences répétées.

Des groupes de travail ont été lancés en interne sur la reprise du nettoyage mensuel des chambres arrêté pour cause de Covid, une reprise des travaux d'amélioration pour utiliser les importantes réserves de l'AGME tout en étant attentif à l'évolution de l'inflation.

Une réflexion est à mener sur le plan associatif, et notamment sur les valeurs à mettre en avant qui peuvent être différentes au niveau de la ME ou de l'Amicale d'où l'intégration de membres de l'Amicale pour travailler en collaboration avec le personnel de la ME et les résidents.

Philippe Le Saux signale une inspection transverse de l'IMT sur l'hébergement et la restauration.

Le prochain Conseil d'administration de l'AGME aura lieu en présentiel à Saint-Etienne le vendredi 20 mai à 10h, il sera suivi d'un déjeuner convivial.

- Préparation de l'AG : rétro-planning

Patrick Bouzenot indique que "acompte pour la réservation de la salle et du cocktail qui aura lieu le 14 juin au Yacht Club de France a été fait.

Il rappelle le calendrier prévisionnel pour la préparation de l'AG :

- L'envoi semaine 14 de l'appel à candidatures rédigé par le président

5.M

- Le dépôt des candidatures jusqu'au 30 avril, les administrateurs souhaitant renouveler leur mandat devront faire acte de candidature et envoyer leur profession de foi. Véronique Barrau précise que 3 à 4 administrateurs ne souhaitent pas renouveler leur mandat.
- La validation des rapports d'activité et financier par le Conseil d'administration du 17 mai.

- Elections du 23 mai au 9 juin.

- Officialisation des résultats lors de l'Assemblée Générale du 14 juin.

3/ Ecole: actualité

Stéphane Mangiavacca rappelle la nomination d'un nouveau directeur, Jacques Fayolle, directeur depuis 10 ans de Télécom Saint-Etienne qu'il va rencontrer le 29 mars prochain.

En ce qui concerne l'IMT, sa directrice générale a souhaité prendre contact avec les présidents d'association d'alumni pour accroitre sa réflexion sur sa stratégie de marque et sur la communication. Une réunion a été mise en place avec la présence d'un prestataire communication et sans représentant de l'IMT.

Pour Serge Vigier seul le niveau de Luc Rousseau peut faire bouger les choses et l'influence vient du Directeur d'Ecole. Il faut rester vigilant sur l'évolution de l'Ecole.

4/ Point délégation générale - Actions élèves (stages, CV Book)

Deux réunions d'informations ont eu lieu sur le réseau pour les 2A avec Véronique Ducruet et les 3A et la présence d'Intermines Carrières.

Le 4 février a eu lieu la journée ICM qui a réuni 25 témoins, la participation des élèves a été très décevante et certains témoins ne souhaitent plus participer à cette journée si celle-ci se fait à nouveau en visioconférence.

Il n'y aura pas de CV Book 2022 car seuls 40 élèves ont répondu positivement au questionnaire ce qui donnait peu de chances d'atteindre la centaine de CV présentés habituellement dans les précédents CV Books.

Une réunion du groupe de travail avec l'Ecole sur la participation des diplômés dans le cursus de formation a eu lieu hier, avec la participation de Yves Durand, Marc Roelens, Krzysztof Wolski, Laurent Perier-Camby et Patrick Bouzenot. Le constat est qu'il y a un relâchement dans la relation des élèves vis-à-vis de la scolarité avec un taux d'abstention record, multiplié par 5, mais aussi entre les enseignants

Les promos « COVID » n'ont pas bénéficié du partage d'expérience avec les promotions précédentes et ont moins l'esprit de vie associative.

Deux points forts sont à souligner : les ateliers de relecture de CV et la journée ICM.

Massinissa Aït-Gherbi précise qu'il va y avoir une journée de présentation, en présentiel, des secteurs d'activités à Gardanne courant mai avec la participation de 6 à 8 alumni ISMIN.

Il y a eu sur Gardanne une présentation à l'international avec les alumni en distanciel et les élèves en présentiel, mais cette journée n'a pas eu le succès escompté.

En ce qui concerne les offres de stages, la direction des formations a indiqué qu'il y avait beaucoup d'offres et qu'il n'était pas utile de solliciter les anciens.

La Secrétaire

Véronique BARRAU

Fin de la séance 21h00

e Président

Stéphane MANGIAVACCA